



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain Glade**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
23/09/2022	23/06/2022	19	10	13	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole		X	Mr ANGOSTO Richard
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie		X	Mme MARTINEZ Sonia
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mr URUTY Eric		X	Mr PELLIZZARI Gérard
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mr SAVIGNOL Hugues
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	M. PELIZZON Philippe
Secrétaire de séance	Mr ANGOSTO Richard		

Délibération n°2022-09-27-05	
Résultat du vote	18 pour

Objet : Subvention pour la manifestation sportive « La Britestole »

Les associations « Club Gymnique Briatextoise » et « Association Sportive Briatextoise » dont les sièges sont à la mairie de Briatexte s'associent pour organiser pour la première année une course pédestre : « La Britestole ».

Cette manifestation offrira deux possibilités d'inscription :

- Un trail de 14.5 km.
- Une randonnée de 8 km.

Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation sportive les clubs de gymnastique et de football ont sollicité auprès de la commune de Briatexte, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 15 juin 2022, les deux associations ont adressé un dossier à M. le Maire qui comporte des informations sur l'organisation du projet et son financement.

En commission festivité il a été convenu de donner une subvention de 500 euros.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, **le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :**

- ✓ **D'ACCORDER** à l'association « Club Gymnique Briatextoise » et « Association Sportive Briatextoise » une subvention de 500 euros pour le projet d'organisation de la « Britestole ». Le « Club Gymnique Briatextoise » se chargeant de la gestion financière de la manifestation, la totalité du montant de l'aide leur sera versée.

A Briatexte, les jour mois et an que dessus

Le Maire,
A. GLADE

